28 nov 2007 -13:19

Nomination de Serge Brammertz au poste de Procureur du TPIY

Le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, se réjouit de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de Sécurité de la résolution 1786 qui nomme notre compatriote M. Serge Brammertz, au poste de Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie où il succédera à Mme Carla Del Ponte.

Le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, se réjouit de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de Sécurité de la résolution 1786 qui nomme notre compatriote M. Serge Brammertz, au poste de Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie où il succédera à Mme Carla Del Ponte.

Nomination de Serge Brammertz au poste de Procureur du TPIY Bruxelles, le 28 novembre 2007Le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, se réjouit de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de Sécurité de la résolution 1786 qui nomme notre compatriote M. Serge Brammertz, au poste de Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie où il succédera à Mme Carla Del Ponte. Le Ministre De Gucht souhaite profiter de cette occasion pour rendre hommage à l'important travail accompli par Madame Del Ponte au cours de son mandat, de septembre 1999 à décembre 2007. La lutte contre l'impunité, menée avec détermination par Madame Del Ponte a contribué à la stabilisation et la réconciliation de la région.Le Ministre De Gucht continuera à suivre de près et à soutenir les travaux du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Le Ministre De Gucht se joint au Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-Moon, pour saluer l'engagement de Monsieur Brammertz depuis janvier 2006 à la tête de la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations Unies qui, dans des circonstances difficiles, a permis de faire progresser l'enquête sur l'assassinat du Premier Ministre Hariri et d'assister le Gouvernement et le peuple libanais dans leurs efforts pour mettre fin à l'impunité dans leur pays.Pour la suite de cette enquête, le Ministre formule le vœu que la Commission et le futur tribunal spécial pour le Liban disposent de la pleine coopération de l'ensemble des Etats et parties sollicités, afin de permettre à la justice de suivre son cours.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
http://diplomatie.belgium.be

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be

© 2020 - news.belgium.be